

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1058>



Le Réseau "Sortir du nucléaire" soutient la demande d'un référendum pour l'abolition des armes nucléaires

Date de mise en ligne : mercredi 15 mars 2017

- Accueil - Actualités - Communiqués -

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Communiqué de presse du Réseau "Sortir du nucléaire", le 15 mars 2017

Le 27 mars, une conférence internationale chargée de rédiger un traité d'interdiction des armes nucléaires s'ouvre à New York. L'Assemblée générale de l'ONU l'a décidé le 23 décembre 2016 lors d'un vote historique : 113 pays pour, 35 contre -dont la France - et 11 abstentions. La Chine, l'Inde, le Pakistan, tous trois dotés d'armes nucléaires, se sont abstenus, ce qui laisse espérer qu'ils participeront à la conférence. D'autant que le président chinois Xi Jin Ping a déclaré le 18 janvier 2017 : « Les armes nucléaires devraient être totalement interdites et détruites afin de construire un monde sans armes nucléaires ».

Tous les États, dotés ou non d'armes nucléaires, sont invités à cette conférence, ainsi que des représentants de la société civile (ONG, experts). Du jamais vu depuis 1945, Hiroshima et Nagasaki. Mais la France refuse d'y être. La France officielle ne veut pas interdire les armes nucléaires, parce qu'elle veut conserver les siennes. Tant pis si les autres États qui en possèdent conservent les leurs !

Les 35 pays hostiles à l'interdiction des armes nucléaires sont 5 États dotés de ces armes (États-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France officiellement ; Israël officieusement) et une trentaine d'États sous leur influence. Mais les armes des États nucléaires menacent les peuples du monde entier, y compris leur propre population qui n'a pourtant jamais été consultée sur le sujet.

C'est le cas en France, où sévit l'omerta nucléaire. En pleine période électorale, aucun « présidentiable » ne parle de ces négociations, la presse et les médias non plus. Pourtant, plus de 300 milliards d'euros ont été dépensés et continuent de l'être à nos frais, pour fabriquer, entretenir, moderniser ces armes de suicide collectif. C'est un scandale absolu.

Un référendum d'initiative partagée (parlementaire et citoyenne) peut mettre fin à ce scandale en imposant la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires. Des députés et sénateurs l'ont compris. Ils sont, à ce jour, plus de 120 à avoir signé un [Appel](#) et une [Proposition de Loi](#) organisant un référendum sur la question : « Voulez-vous que la France négocie et ratifie avec l'ensemble des Etats concernés un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? » A cette question, 3 Français sur 4 répondent OUI d'après un [sondage de l'IFOP](#).

Pour être transmise au Conseil constitutionnel puis recevoir, en 9 mois et par voie électronique, le soutien de 10 % des électeurs inscrits, la Proposition de Loi doit avoir été signée par au moins 185 députés ou sénateurs (1/5 du Parlement). Les signatures de parlementaires qui manquent doivent être réunies avant la fin de la législature.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » soutient cette initiative. Il appelle tous les citoyens démocrates qui ne veulent plus vivre sous la menace permanente d'une autodestruction de l'humanité ni financer la préparation de crimes contre l'humanité, à s'adresser par tous moyens disponibles (lettres, courriels, téléphone, entrevues...) au plus grand nombre possible de députés et sénateurs, dans leur département ou ailleurs, pour leur demander de signer au plus vite, s'ils ne l'ont pas déjà fait, la Proposition de Loi organisant ce référendum. C'est capital, c'est possible et c'est urgent.

[En savoir plus sur l'Appel à référendum](#)

Contact presse :

Jean-Marie Matagne - 06 73 50 76 61

Chargée de communication :

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

[Retrouvez ce communiqué sur le site du Réseau](#)

<dl class='spip_document_728 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>